

Registre Santé et Sécurité au Travail

Article 3-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982

Nom de l'établissement
Adresse postale :
Adresse électronique : Téléphone :
Nom et prénom de l'assistant de prévention et/ou de l'adjoint-gestionnaire :

Relevé d'observation ou de problème

(un seul cas par fiche) :

Fiche n° :

Les informations mentionnées peuvent être de plusieurs sortes :

- un risque éventuel observé ou encouru,
- un accident ou un incident vu ou vécu,
- un dysfonctionnement ou le non fonctionnement d'une installation ou d'un dispositif de sécurité,
- toute suggestion relative à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail (éclairage, bruit, environnement général ...).

Pour toute inscription d'un fait, incident ou accident, les circonstances de leur survenance seront détaillées, en précisant les facteurs matériels et humains ayant concouru à leur réalisation.

Risque et amélioration des conditions de travail

Description précise du lieu : lycée

Observation ou problème posé : Introduction de la réforme lycée

1. Surcroît de travail et de fatigue :

- cours en classes à effectifs chargés, car des dédoublements ne sont pas prévus dans ma discipline l'an prochain/car des groupes de ... sont prévus dans ma discipline l'an prochain : 35 en classe entière/ 35 en spécialité.../30 en LV/35 en EMC/35 en STMG/ 35 en STI2D

- introduction du contrôle continu : 3/4 séries de copies de bac à corriger durant l'année, temps de cours avec les autres niveaux réduit

2. Stress et sentiment de travail empêché :

- impossibilité de mettre en œuvre une pédagogie adéquate, correspondant aux instructions officielles, en raison d'effectifs surchargés (ex : impossibilité en spé maths première de traiter le chapitre concernant l'informatique faute de dédoublements/ impossibilité de donner la priorité à l'oral en LV avec des groupes de 30)

- impossibilité de traiter tout le programme, trop complexe et trop chargé par rapport au nombre d'heures dévolus à ma discipline (ex : en LV, 6 chapitres au lieu de 4 à traiter avec le même nombre d'heures)

- non communication des futures épreuves de baccalauréat, impossibilité d'y préparer les élèves à l'avance

3. Difficultés accrues de gestion des élèves :

- groupes plus importants, impossibilité d'assurer un suivi des élèves en difficultés

- élèves plus fatigués et plus stressés en raison des allers-retours dans les autres établissements pour les cours mutualisés, d'emplois du temps sur 5 jours avec de nombreux trous

4. Sentiment de perte de sens de mon travail en raison des causes citées ci-dessus, souffrance au travail

Coordonnées de la personne qui remplit cette fiche

(L'anonymat est admis sous réserve que les informations apportées soient constructives)

Mme ou M. :

En qualité ou fonction de :

Date : Heure : Signature :

Suites données au relevé d'observation ou problème posé

Première lecture de cette fiche, en date du : _____

Par l'assistant de prévention et/ou l'adjoint- gestionnaire Mme ou M. : _____

Mesures conservatoires

Selon le degré d'urgence ou de gravité potentielle, le chef d'établissement décide de mettre en œuvre,

immédiatement

dans la journée

dans les 2 à 3 jours

les mesures conservatoires ou les améliorations suivantes :

Non de la personne (et de la structure) qui a éventuellement été consultée à titre de conseil pour aider à définir les mesures conservatoires :

Suites données pour résoudre le problème

L'assistant de prévention et/ou l'adjoint- gestionnaire note ici un résumé des contacts téléphoniques, courriers et télécopies envoyés et reçus, autres avancées, et joint à cette fiche une copie des documents :

Si nécessaire, problème soumis la Commission Hygiène et Sécurité de l'établissement (CHS) le : _____

Conclusion de la fiche

Problème résolu définitivement

Amélioration considérée comme significative

Problème transféré dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) de l'établissement

Le chef d'établissement (Nom et prénom) : _____

Date et signature :